



Dossier du BHI No. S3/8151/CSPCWG

LETTRE CIRCULAIRE N° 14/2005
2 février 2005

NOUVELLES SPECIFICATIONS POUR LES CARTES MARINES

Turbines éoliennes (à terre et offshore), turbines sous-marines et groupes de turbines

- Références :
- A Lettre circulaire de l'OHI N° 59/2004 du 1er octobre 2004.
 - B Partie B de la M-4 : « Spécifications de l'OHI pour les cartes marines »
 - C LC de l'OHI N° 75/2003 du 10 décembre 2003 : Publication M-4 de l'OHI.

Monsieur le Directeur,

Le délai de trois mois fixé pour la consultation ayant expiré, les nouvelles spécifications suivantes et les nouveaux symboles cartographiques, initialement diffusés dans la LC N° 59/2004 de l'OHI (Référence A), ont été adoptés :

- Turbines éoliennes et parcs d'éoliennes à terre B-374.6
- Turbines éoliennes offshore B-445.8
- Parcs d'éoliennes offshore B-445.9
- Turbines sous-marines B-445.10
- Parcs de turbines à courants (ou champs de turbines) B-445.11

Des amendements mineurs ont été apportés au projet de spécifications à la suite des commentaires reçus. On peut notamment citer l'exemple des parcs d'éoliennes et des parcs de turbines à courants offshore, qui incluent des restrictions de navigation et qui ont été séparés du symbole utilisé pour les parcs d'éoliennes et les parcs de turbines à courants pour lesquels aucune restriction ne s'applique. Ceci contribuera à clarifier le fait que la représentation du symbole « accès interdit » n'est utilisé qu'à titre d'exemple, et ne constitue pas la seule combinaison possible.

Etant donné que les spécifications nouvelles ou révisées susmentionnées ne peuvent pas être incluses dans la M-4 (Référence B) sans entraîner de changement de numérotation des pages, elles ont été ajoutées, sur le site Web de l'OHI, (conformément à la Référence C) en tant que documents « séparés » créés dans le nouveau format prévu pour la M-4. Elles seront incorporées dans une nouvelle version numérisée de la M-4 qui doit être postée sur le site Web, début 2005.

Les spécifications convenues qui doivent être incluses dans les sections [B-300](#) et [B-400](#) de la M-4, sont disponibles à la page Web intitulée "Maintenance of IHO Publication M-4" sur le site Web de l'OHI, en suivant le circuit suivant : [Committees/CSPCWG/IHO Publication M-4](#).

Les nouvelles pages B-300.iii et B-400.iv « d'enregistrement des corrections » qui incluent les corrections sont jointes à la présente. Il est également suggéré que les modifications suivantes soient apportées manuellement à tout exemplaire imprimé de la M-4, comme mesure temporaire, en attendant que le nouveau format de la M-4 soit disponible:

Sur la liste des pages en vigueur, amender B-300.iii et B-400.iv pour mentionner la Corr. 2-2005.

Le titre de la spécification B-445 sera modifié pour « INSTALLATIONS DE PRODUCTION OFFSHORE » (au lieu de « GISEMENTS DE PETROLE ET DE GAZ ») lorsque les nouvelles spécifications seront incorporées dans la M-4. Ce changement pourra être apporté à la main, si nécessaire, à la page « Table des matières » B-400.viii et à la page B-400.69.

Une révision de la version officielle en langue anglaise de la INT 1 qui inclura les nouveaux symboles est actuellement préparée par le Service hydrographique allemand.

Des exemplaires imprimés des nouvelles spécifications peuvent être communiqués, sur demande, au BHI (info@ihb.mc).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur

P.J. : Annexe A : nouvelle page B-300.iii (M-4)
Annexe B : nouvelle page B-400.iv (M-4)

SECTION 300 - TOPOGRAPHIE

ENREGISTREMENT DES CORRECTIONS

Numéro de la spécification	Numéro de la correction	Lettres circulaires		Remarques
		diffusée par	approuvée par	
Section 300 Edition préliminaire	-	21/1979	-	Reproduction en fac-similé des Spécifications rédigées par la CCIMN et la CSC. Adoptée ensuite par la Conférence de 1982, décision n°23.
B-313.4-B-320.1 B-326.2-B-326.7 B-328.3-B-366.2 B-380.2-B-380.3 B-382.1	-	-	-	Incluses dans la liste récapitulative de corrections 1/1986.
B-327.1-B-373.1 B-373.6-B-375.4 B-382.1-B-390	2/1987	27/1987	14/1988	
Section 300 Edition 1988	-		-	Nouvelle édition à feuillets amovibles, avec addition de symboles figurant sur la carte INT 1.
B-381/4	1/1989	31/1989	52/1989	Nouvelle spécifications.
390	1/1990	47/1990	-	Modification au titre du paragraphe.
390.1	1/1990	47/1990	-	Ancienne spécification 390.
390.2	1/1990	47/1990	-	Nouvelle spécification.
B-374.6	2/2005	59/2005	14/2005	Nouvelle spécification séparée

SECTION 400 - HYDROGRAPHIE ET AIDES A LA NAVIGATION

ENREGISTREMENT DES CORRECTIONS

Numéro De la Spécification	Numéro de la correction	Lettres circulaires		Remarques
		diffusée Par	approuvée par	
B-435	1-1994	47/1993	15/1994	Modification du graphique
B-435.7	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 2e. phrase de a.
B-445.4	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 3e. phrase
B-450	1-1994	44/1993	15/1994	Modification des para. a, b et d
B-452.8	1-1994	44/1993	15/1994	Mise à jour des symboles utilisés dans l'exemple
B-460.4	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 2e. phrase et de la 2e. phrase du para. b ; suppression de b.i ; b.ii et b.iii renumérotés b.i et b.ii.
B-460.5	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 1e. phrase
B-462	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 3e. phrase
B-462.1	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 3e. phrase
B-462.8	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la spécification
B-462.9	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la spécification
B-470	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la spécification
B-470.3	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la 1e. phrase
B-470.5	1-1994	44/1993	15/1994	Modification du 4e. paragraphe
B-470.7	1-1994	44/1993	15/1994	Modification de la dernière phrase
B-472.1	1-1994	44/1993	15/1994	Modification du para. d.
B-474 - B-474.5	1-1994	44/1993	15/1994	Nouvelles spécifications
B-474.6 - B-474.7	1-1994	44/1993	15/1994	Supprimées
B-432.1	1-1995	40/1994	40/1995	Modification du para. d et des suivants
B-433.1	1-1995	40/1994	40/1995	Modification de la 1e. phrase
B-433.6	1-1995	40/1994	40/1995	Supprimée
B-481.2	1-1995	40/1994	40/1995	Modification de la spécification
B-486.1	1-1995	40/1994	40/1995	Modification du 2e. para.
B-486.2	1-1995	40/1994	40/1995	Modification après "définitif)."
B-486.3 - B-486.4	1-1995	40/1994	40/1995	Modification des deux spécifications
B-486.5	1-1995	40/1994	40/1995	Nouvelle spécification
B-486.3	1-2001	40/1995	63/1996	Modification de la spécification

Numéro de la spécification	Numéro de la correction	Lettres circulaires		Remarques
		diffusé e par	approuvée par	
B-435.7	1-2005	46/2004	01/2005	Spécification révisée à part
B-435.10	1-2005	46/2004	01/2005	Nouvelle spécification révisée
B-435.11	1-2005	46/2004	01/2005	Nouvelle spécification révisée
B-437	1-2005	46/2004	01/2005	Nouvelle spécification révisée
B-439.3-4	1-2005	49/2004	01/2005	Nouveau symbole
B-441.6	1-2005	49/2004	01/2005	Nouveau symbole
B-445.8- B-445.11	2-2005	59/2004	14/2005	Nouvelles spécifications séparées